

ETABLISSEMENTS HEBERGEANT DES PERSONNES AGEES DEPENDANTES

CALCUL DES TARIFS

ETABLISSEMENT

DOMAINE DE LA SOURCE - CCAS LE HOULME

0

N° FINESS : 760791343

Budget Primitif

DOMAINE DE LA SOURCE - CCAS LE HOULME

Budget : 2026

I - EHPAD ET PRESENTATION		I
A - PRODUCTION EN POINTS GIR ET NOMBRE DE JOURNEES		A

Cotation GIR	Valorisation en points GIR de la cotation GIR permettant le calcul du GMP (article 7 du décret N°99-316) et servant de base au calcul de la valeur nette du point GIR "AS et AMP"	Points GIR pour la valorisation des actions de prévention de la dépendance	Valorisation en points GIR de la cotation GIR servant de base au calcul des tarifs dépendance et soins (annexe II du décret)	Nombre de PAD de l'EHPAD	Total points GIR budgétés	% production en points GIR	Nb de journées prévisionnelles dépendance et soins	Nb de journées réalisées dépendance et soins
GIR 1	(1)	(2)	(3)	(4)	(3) x (4)			
GIR 2					(1) x (4)			
GIR 3								
GIR 4								
GIR 5								
GIR 6			GIR 1 à 6					

prévisionnelles		réalisées
Nombre de journées hébergement		

GIR MOYEN PONDERE (G.M.P) - Année 2026
0 points GIR / 0 PAD
0

I - EHPAD ET PRESENTATION		I
C - TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS JOURNALIERS		

ANNEE BUDGETAIRE 2026		PROPOSE			
N° de compte	INTITULE	hébergement	dépendance	soins	Total
602	ACHATS STOCKES ; AUTRES APPROVISIONNEMENTS (sauf 6021, et 60226)				
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical				
60226	Fournitures hôtelières sauf 602261 "couches, alèses et produits absorbants"				
602261	Couches, alèses et produits absorbants				
603	VARIATION DES STOCKS (sauf 60321 et 603226)				
60321	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical				
603226	Fournitures hôtelières sauf 603226 "couches, alèses et produits absorbants"				
6032261	Couches, alèses et produits absorbants				
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES (sauf 60622,60626,6066)				
60622	Produits d'entretien				
60626	Fournitures hôtelières sauf 606261 "couches, alèses et produits absorbants"				
606261	Couches, alèses et produits absorbants				
6066	Fournitures médicales				
61	SERVICES EXTERIEURS (sauf 6111,61121,61551,61562 et 61681)				
6111	Sous-traitance à caractère médical				
61121	Ergothérapie				
61551	Entretien et réparation sur biens mobiliers : matériel et outillage médicaux				
61562	Maintenance du matériel médical				
61681	Primes d'assurance maladie, maternité, accident du travail				
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS (sauf 621,62113,6223,6281 et 6283)				
621	Personnel extérieur à l'établissement				
62113	Personnel intérimaire : personnel médical et para-médical				

I - EHPAD ET PRESENTATION		I
C - TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS JOURNALIERS		C

ANNEE BUDGETAIRE 2026		PROPOSE			
N° de compte	INTITULE	hébergement	dépendance	soins	Total
6223	Médecins				
6281	Blanchissage à l'extérieur				
6283	Nettoyage à l'extérieur				
631, 633 et 64	Charges personnel (rémunérations, charges sociales et fiscales sur rémunérations)				
635 et 637	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
68	Dotations aux amortissements (immubles et matériel : "hébergement") et aux provisions				
"	Dotations aux amortissements (matériel : "dépendance") et aux provisions				
"	Dotations aux amortissements (matériel médical) et aux provisions				
6815	Dotations aux provisions : autres provisions pour risques (pathologies lourdes)				
	Total des charges d'exploitation = A				
	Produits autres que ceux relatifs à la tarification = B				
	734-3 Contribution de l'assurance maladie au titre de l'article 30 du décret N°99-316 = B'				
	Incorporation des résultats des exercices antérieurs = C, avec signe (-) si déficit				
	Base de calcul des tarifs journaliers = A - B +/- C = D				
	Quote part des charges nettes relatives aux AS et AMP imputée sur la section tarifaire "soins" = E				
	Production totale de points GIR de l'établissement pour le calcul des tarifs "dépendance et soins" = F1				
	Production totale de points GIR de l'établissement pour le calcul de la valeur du point GIR AS-AMP = F2				
	Valeur nette du point GIR "Aides soignantes et AMP" = E / F2				
	Valeur nette du point GIR "Dépendance" = (A-B) / F1				
	Production de points GIR dans les groupes iso-ressources 1 et 2 = G1				

I - EHPAD ET PRESENTATION		I
C - TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS JOURNALIERS		

ANNEE BUDGETAIRE 2026		PROPOSE			
N° de compte	INTITULE	hébergement	dépendance	soins	Total
	Part des groupes iso-ressources 1 et 2 dans la production totale de points GIR = G1 / F = H1 (%)				
	Production de points GIR dans les groupes iso-ressources 3 et 4 = G2				
	Part des groupes iso-ressources 3 et 4 dans la production totale de points GIR = G2 / F = H2 (%)				
	Production de points GIR dans le groupe iso-ressources 5 et 6 = G3				
	Part des groupes iso-ressources 5 et 6 dans la production totale de points GIR = G3 / F = H3 (%)				
	Nombre total de journées prévisionnelles "HEBERGEMENT" = I				
	Nombre total de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" = J				
	Nombre total de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" - groupe iso-ressources 1 et 2 = K1				
	En pourcentage du nombre de journées totales = K1 / J = L1				
	Nombre de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" - groupes iso-ressources 3 et 4 = K2				
	En pourcentage du nombre de journées totales = K2 / J = L2				
	Nombre de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" - groupe iso-ressources 5 et 6 = K3				
	En pourcentage du nombre de journées totales = K3 / J = L3				
	TARIF JOURNALIER "HEBERGEMENT" = D/I				
	TARIF JOURNALIER "DEPENDANCE" - POUR LES GIR 1 ET 2 = D x H1 / K1				
	TARIF JOURNALIER "DEPENDANCE" - POUR LES GIR 3 ET 4 = D x H2 / K2				
	TARIF JOURNALIER "DEPENDANCE" - POUR LES GIR 5 ET 6 = D x H3 / K3				
	TARIF JOURNALIER "SOINS" - POUR LES GIR 1 ET 2 = $[(E \times H1) + [(D - E) \times L1]] / K1$				
	TARIF JOURNALIER "SOINS" - POUR LES GIR 3 ET 4 = $[(E \times H2) + [(D - E) \times L2]] / K2$				
	TARIF JOURNALIER "SOINS" - POUR LES GIR 5 ET 6 = $[(E \times H3) + [(D - E) \times L3]] / K3$				
	DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT "SOINS" = D + B'				
	CALCUL DE LA DOTATION MINIMALE DE CONVERGENCE (DO-MIN)C				

I - EHPAD ET PRESENTATION		I
C - TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS JOURNALIERS		

ANNEE BUDGETAIRE 2026		PROPOSE			Total
N° de compte	INTITULE	hébergement	dépendance	soins	
	Gir Moyen Pondéré Soins (GMPS) = GMP + Autres établissements				
	DO-MINI-C = Tarif x GMPS x Nombre de résidents				
	ECART AVEC DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT				
	Ecart en %				

I - EHPAD ET PRESENTATION		I
D - INDICATEURS MEDICO-SOCIO ECONOMIQUES		D

<u>ANNEE BUDGETAIRE 2026</u>	Données moyennes comparatives			
	ETABLISSEMENT	DEPARTEMENT (base des éabts saisis)	REGION	FRANCE ENTIERE
Nombre de personnes hébergées				
Age moyen des résidents				
Durée moyenne de séjour (exprimée en mois)				
Nombre de nouvelles admissions dans l'année				
Taux annuel de nouvelles admissions				
Production totale de points GIR				
GIR moyen pondéré (GMP)				
Valeur nette du point GIR "dépendance"				
Valeur nette du point GIR "aides soignantes - AMP"				
Tarif net journalier soins hors aides soignantes et AMP				
Coût place "hébergement" hors dépenses de structure				
Nombre total de postes en équivalents temps plein (ETP)				
Nb. de postes à temps partiel en équivalent temps plein				
Nb. de postes à temps complet en équivalent temps plein				
% de postes (équivalents temps plein), à temps partiel				
Ancienneté moyenne des personnels salariés				
Nombre de postes d'AS et AMP en ETP				

(1) Total des dépenses - hors dotations aux amortissements, frais financiers, assurance de l'immobilier, entretien de l'immobilier, locations immobilières - , rapporté au nombre de places

II - CADRE NORMALISE - ETABLISSEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		A
ETABLISSEMENT :	DOMAINE DE LA SOURCE - CCAS LE HOULME	
ADRESSE :	7 PLACE DES CANADIENS 76770 LE HOULME	
ORGANISME GESTIONNAIRE :	CCAS LE HOULME	
TELEPHONE :	0235741104	FAX :
EMAIL :	ccas@ville-lehoulme.fr	
NOM DU DIRECTEUR ou de la personne habilitée à représenter	AL JIBOURY Auban	
N° FINESS :	760791343	
CATEGORIE :	RESIDENCE AUTONOMIE	
COMPETENCE :		
C.C.N.T. :		
DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS		
CAPACITE AUTORISEE :	0	

TOTAL AGREGAT APPROUVE EN N - 1 (classe)

II - CADRE NORMALISE - OCCUPATIONS ET ACTIVITES	II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES	B2

Activité de l'Etablissement ou du Service

Accueil des plus de 20 ans dans les IME

	TOTAL (de 1 à 3)	+ 20 ans orientés CAT, AP (1) et CDTD (2)	+ 20 ans orientés MAS	+ 20 ans orientés Foyer
	(1)	(2)	(3)	
Nombre de journées prévisionnelles				
TOTAL				
Externat				
Semi-internat				
Internat				
Autre				

(1) Atelier protégé

(2) Centre de distribution de travail à domicile

II - CADRE NORMALISE - FONCTIONNEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		C1

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Recon- ductions (3)	Mesures nouvelles (4)		

GROUPE I**Achat**

606	Achats non stockés de matières et fournitures	68 853,72	69 900,00	90 400,00	90 400,00	
-----	---	-----------	-----------	-----------	-----------	--

Autres services extérieures

626	Frais postaux et frais de télécommunications	1 496,86	16 300,00	16 300,00	16 300,00	
-----	--	----------	-----------	-----------	-----------	--

TOTAL GROUPE I

		70 350,58	86 200,00	106 700,00	106 700,00	
--	--	-----------	-----------	------------	------------	--

GROUPE II**Autres services extérieurs**

633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunéra	1 059,57	1 080,00	1 030,00	1 030,00	
641	Rémunérations du personnel non médical	36 445,73	40 350,00	38 050,00	38 050,00	
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	13 326,88	15 500,00	15 300,00	15 300,00	

TOTAL GROUPE II

		50 832,18	56 930,00	54 380,00	54 380,00	
--	--	-----------	-----------	-----------	-----------	--

GROUPE III

II - CADRE NORMALISE - FONCTIONNEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		C1

	(1) Réal n-2	(2) Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		(6) Dépenses autorisées	(7) Budget exécutoire
			(3) Recon- ductions	(4) Mesures nouvelles		
Dépenses afférentes à la structure						
6135	1 877,26	1 750,00		2 350,00	2 350,00	
6152	28 291,28	5 000,00		10 000,00	10 000,00	
6155	752,73					
6156				700,00	700,00	
616	253,85	270,00		270,00	270,00	
618		85 595,32		91 401,28	91 401,28	
635	47 437,00	48 000,00		49 250,00	49 250,00	
Autres charges de gestion courante						
658	2,06					
Charges financières						
66		40 000,00				
Dotations aux amortissements et provisions						
6811	2 702,49	1 328,61		900,83	900,83	
6817	1 941,46	2 000,00		2 000,00	2 000,00	

II - CADRE NORMALISE - FONCTIONNEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		C1

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Recon- ductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
TOTAL GROUPE III	83 258,13	183 943,93		156 872,11	156 872,11		
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	204 440,89	327 073,93		317 952,11	317 952,11		
	RAN n-2	RAN n-1				Report à nouveau n	
Déficit de la section d'exploitation reporté							
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	204 440,89	327 073,93		317 952,11	317 952,11		

II - CADRE NORMALISE - FONCTIONNEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		C2

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Recon- ductions (3)	Mesures nouvelles (4)		

GROUPE I

734		209 060,15		188 000,00	188 000,00	
738		21 814,00		24 000,00	24 000,00	
		230 874,15		212 000,00	212 000,00	
TOTAL GROUPE I						

GROUPE II

74		49 290,35		24 000,00	24 000,00	
75		71,59				
619		29,06				
		49 391,00		24 000,00	24 000,00	
TOTAL GROUPE II						

GROUPE III**Produits Exceptionnels**

II - CADRE NORMALISE - FONCTIONNEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		C2

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Recon- ductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atte	1 566,85						

773

TOTAL GROUPE III	1 566,85						
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	281 832,00	235 000,00	236 000,00	236 000,00	236 000,00		

	RAN n-2	RAN n-1	Report à nouveau n	
Excédent de la section d'exploitation reporté		92 073,93		81 952,11
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	281 832,00	327 073,93	236 000,00	317 952,11

002

II - CADRE NORMALISE - PROJETS D'INVESTISSEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		D1

Projets d'investissement

Ordre de priorité	Nature de l'opération prévue	Coût (par tranche si nécessaire)	Date de réalisation probable	Durée et mode d'amortissement	Financement prévu				Total (de 1 à 3)
					Autofinancement (1)	Subvention ou apport (2)	Montant	Taux	
TOTAL									

II - CADRE NORMALISE - TABLEAU DES SURCOUTS D'EXPLOITATION		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		
		E

TABLEAU DES SURCOUTS D'EXPLOITATION

	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Surcoûts ou économies sur les amortissements et frais financiers du GROUPE III					
<i>Amortissements de l'exercice précédent la première année du plan</i>	a				
Amortissements sur acquisitions antérieures à la 1ère année du plan					
Amortissements des nouveaux investissements	- A				
Amortissements des charges à répartir					
Surcoûts liés aux amortissements = A - (a)					
<i>Frais financiers de l'exercice précédent la première année du plan</i>	b				
Frais financiers sur emprunts antérieurs à la 1ère année du plan					
Frais financiers sur emprunts nouveaux	- B				
Surcoûts liés aux frais financiers = B - (b)					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE I					
Charges afférentes à l'exploitation courante (hors amortissements et frais financiers détaillés ci-dessus)					
TOTAL DES SURCOUTS ET/OU ECONOMIES calculés pour chaque année par rapport à l'année précédant la première année du bilan					

II - CADRE NORMALISE - INVESTISSEMENT, EMPLOIS		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		F1

	Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel n
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé			
20	864,00		
23	89 151,16	4 144 624,15	4 109 233,88
Autres			
28	9 313,97		
Résultat d'investissement cumulé antérieur (déficit)			
001			19 477,23
004			
003			
TOTAL GENERAL	99 329,13	4 144 624,15	4 128 711,11

II - CADRE NORMALISE - INVESTISSEMENT, RESSOURCES		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		F2

	Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel n
Augmentation des fonds propres			
10	39 119,84		19 477,23
13		752 000,00	1 180 000,00
Augmentation des dettes financières			
16		3 357 752,47	2 929 233,88
Autres			
28	2 702,49		1 328,61
Résultat d'investissement cumulé antérieur (excédent)			
001		33 543,07	
004			
007			
TOTAL GENERAL			
	41 822,33	4 144 624,15	4 128 711,11

II - CADRE NORMALISE - TARIFS OU DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		G

Tableau de calcul des tarifs		Proposition de l'établissement	Retenu par l'autorité de tarification
A	TOTAL CHARGES GROUPES I + II + III	317 952,11	
B	PRODUITS EN ATTENUATION TOTAL GROUPES II + III	24 000,00	
C	(+/-) Reprises de résultat	81 952,11	
	Total à prendre en compte = A - B + ou - C	212 000,00	
Dotation globale de financement			
Nombre de journées (1)			
	- Externat		
	- Semi-internat		
	- Internat		
	- Autres		
	- Autres		
	- Autres		
Prix de journée moyen de l'année			
	- Externat		
	- Semi-internat		
	- Internat		
	- Autres		
	- Autres		
	- Autres		
Nombre de forfaits ou séances			
Prix moyen sur l'année du forfait ou de la séance			

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 2	III
MODELE DE PLAN DE FINANCEMENT	A1

	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
--	------------	------------	------------	------------	------------

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 2	III
MODELE DE PLAN DE FINANCEMENT	A2

	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
--	------------	------------	------------	------------	------------

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 4		III
BILAN PROPRE A UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL GERE PAR UN OGANISME DE DROITS PRIVES		C1

ACTIF	31/12/N	31/12/N-1
	Montant brut	Amort et prov.
	Montant net	Montant net

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an

(3) Dont créances mentionnées à l'article 97 du décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 4		III
BILAN PROPRE A UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL GERE PAR UN ORGANISME DE DROITS PRIVES		C2

	31/12/N
PASSIF	31/12/N-1

- (1) Dont compte 115: résultats sous contrôle de tiers financeurs
- (2) Dont compte 1201 et compte 1291 : résultats sous contrôle de tiers financeurs
- (3) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an
- (4) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.
- (5) Correspondent aux cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.
- (6) Dont fonds des majeurs protégés et des tutelles aux prestations sociales.....

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 8		III
BILAN FINANCIER		G

BIENS	N-2	N-1	N
--------------	------------	------------	----------

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 8		III
BILAN FINANCIER		G

FINANCEMENTS	N-2	N-1	N
---------------------	------------	------------	----------

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 10		III
MODELE DE TABLEAU DE SURCOÛTS D'EXPLOITATION		
		I

TABLEAU DES SURCOÛTS D'EXPLOITATION

	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Surcoûts ou économies sur les amortissements et frais financiers du GROUPE III					
<i>Amortissements de l'exercice précédent la première année du plan</i>	a				
Amortissements sur acquisitions antérieures à la 1ère année du plan					
Amortissements des nouveaux investissements	- A				
Amortissements des charges à répartir					
Surcoûts liés aux amortissements = A - (a)					
<i>Frais financiers de l'exercice précédent la première année du plan</i>	b				
Frais financiers sur emprunts antérieurs à la 1ère année du plan					
Frais financiers sur emprunts nouveaux	- B				
Surcoûts liés aux frais financiers = B - (b)					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE I					
Charges afférentes à l'exploitation courante (hors amortissements et frais financiers détaillés ci-dessus)					
TOTAL DES SURCOÛTS ET/OU ECONOMIES calculés pour chaque année par rapport à l'année précédant la première année du bilan					

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

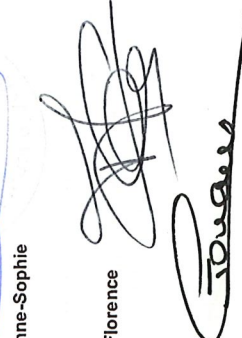
Nombre de membres en exercice..... 11
 VOTES : Pour..... 11
 Nombre de membres présents..... 10
 Contre..... 0
 Nombre de suffrages exprimés..... 11
 Abstentions..... 0

Date de convocation : 16/04/2026

Présenté par Auban Al Siboury - Président
 A le Houlime le 29/04/2026

Délibéré par Assemblée délibérante réuni en session ordinaire
 A le Houlime le 29/04/2026
 Les membres Assemblée délibérante

AL JIBOURY Auban
 Président




GAY AZZOUC Anne-Sophie
 CHAPELIERE Florence
 JOUAUX Claire



DELESTRE Antoine
 DE CHIVRE Karine
 PELLETIER Arnaud
 TURMEL Edwige


IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

MARTIN Agnès  LALLEMAND Annie 

NOUS Olga 

Certifié exécutoire par A. Aljibevay, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____
et de la publication le _____ A le Houme le 29/04/20



A. A. 